

## Audience de l'UNSA Développement Durable avec Jacques CLEMENT - DRH 18 mai 2017

La délégation était conduite par Daniel PUIGMAL, secrétaire général de la fédération.

L'audience a permis d'échanger de manière constructive sur de nombreux points et notamment :

### Le RIFSEEP

L'UNSA a réaffirmé le fort mécontentement des agents confrontés à un processus mis en place au rabais dans nos ministères, et a demandé des réajustements dans le cadre de la «future» note de gestion 2017.

Les points suivants ont aussi été abordés :

- la mise en place d'un CIA pour débloquent le gel indemnitaire,
- la situation des agents en décroissement ou en PNA,
- l'indispensable cotation de tous les postes,
- le paiement des intérim de longue durée,
- l'incidence négative sur la mobilité des agents,
- l'inadmissible règle des 13 ans pour les adjoints administratifs ou des 16 ans pour les syndics des gens de mer,
- le projet RIFSEEP des ATE et TE,
- le paiement de l'année d'ISS de retard pour les agents de la filière technique,
- le paiement de la 3ème tranche de l'IDT...

*Le DRH a précisé qu'un bilan sur la cotation des postes était en cours et qu'un partage de ce bilan nous serait proposé avant la sortie de la note de gestion 2017.*

*Pour la filière technique, aucun arbitrage à ce jour, cette mesure sera portée dans le prochain budget triennal, dont le calendrier n'est pas encore connu.*

## **Les frais de déplacement**

Il est patent que le montant des frais de déplacement ne permet plus de faire face aux frais réels, particulièrement pour les nuitées d'hôtels.

En outre, comment accepter que les barèmes soient différenciés pour les agents de nos ministères selon qu'ils soient de DDI ou dans des services de nos ministères.

C'est un sujet très sensible et une réflexion doit être menée rapidement.

*Le DRH est sensible à notre sollicitation, mais répond qu'il faut dans un premier temps examiner l'incidence du passage des DREAL sur le BOP 333.*

## **Réorganisation de la DRH**

La réorganisation annoncée, même non menée à terme, a conduit de nombreux agents à exercer une mutation. Aujourd'hui les services en amont des CAP ne peuvent plus faire face à la charge de travail, malgré leur indéniable bonne volonté. Il est urgent d'apporter des solutions.

*Le DRH annonce qu'un travail sera fait sur les modes d'action de la DRH dès le mois de juin prochain. La communication vers les agents est très restreinte actuellement, un développement est prévu.*

## **Projet de fusion des listes mobilités des trois niveaux de grades des B**

La réduction du nombre de cycle de mobilités, qu'a combattu l'UNSA, montre maintenant ses effets négatifs pour les agents mais aussi pour les services, en termes de vacances de postes.

Le projet de fusion des listes de B, présenté récemment, est inacceptable car c'est une remise en cause du statut qui aurait des conséquences négatives très fortes sur les parcours professionnels et les promotions.

L'UNSA demande en outre à être informée sur la mise en place de RENOIR, futur logiciel RH.

*Le DRH indique qu'une information sur le sujet sera effectuée dans le cadre du prochain CTM.*

## **Plus spécifiquement par filière**

### **Filière administrative**

L'UNSA demande un taux pro/pro dérogatoire pour **les attachés**, compte tenu de la situation constatée pour le corps en 2016, et rappelle son attente sur les règles de gestion AHCE et CAEDAD.

*Le DRH précise que des propositions sur les règles de gestion vont être produites prochainement car il «faut faire bouger les lignes».*

Toujours pour les **attachés**, les problèmes suivants sont évoqués :

- mobilité,
- cotations des postes et contingentement des groupes de fonctions,
- révision des fonctions graffables pour l'accès au grade d'AHC et pour l'emploi de CAEDAD,
- révision des fonctions de l'IFSE et "déblocage" vers le haut du tassement des agents en G3.

L'UNSA demande un concours direct d'attachés externe et interne, s'ajoutant au recrutement issu des IRA, pour permettre plus de promotions internes pour les **secrétaires administratifs** (comme pour le plan PPNG au ministère de l'Intérieur) et pour dynamiser les promotions (en 2018 seuls 9 postes seront offerts en liste d'aptitude pour environ 4600 promouvables).

En ce qui concerne la modification des dates de nominations pour les concours des 2ème et 3ème niveau de grade, l'UNSA n'accepte pas la perte financière sensible induite par le passage du 1er janvier de l'année du concours au lendemain de la publication des résultats, sans aucune concertation. Les mobilités sans connaissance préalable des groupes de fonctions sont inacceptables.

*Le DRH indique que la mise en place d'un concours direct externe de B en A va être étudiée. Une réponse sera apportée ultérieurement sur la modification des dates d'effet des promotions.*

Les difficultés rencontrées dans le dialogue afférent aux CAP régionales **des adjoints administratifs** dans plusieurs grandes régions, mais aussi la nouvelle géographie régionale, la baisse des effectifs, la pression de la hiérarchie sur les élus, poussent l'UNSA à revendiquer la mise en place d'une CAP nationale pour les adjoints.

L'UNSA revendique le classement en G1 de tous les adjoints en charge des payes et des RH, et la nécessité de reconnaître les compétences et les sujétions des agents gestionnaires de très nombreux personnels de nos ministères (A et B).

*Le DRH explique qu'il n'a pas d'avis tranché sur le périmètre des CAP, mais une cohérence doit être préservée entre CAP et déconcentration de la gestion.*

### **Filière environnement**

Qu'en est-il du recrutement de 60 ETP à l'AFB ? Un concours de **techniciens de l'environnement** (TE) sera-t-il organisé ?

L'UNSA regrette vivement que l'intégration des TE dans le corps des ITPE se soit déroulée sans aucune concertation. Les TE se trouvent pénalisés dans le cadre juridique retenu. Il est urgent que cela évolue (problème de la durée du stage ; durée exigée dans le 3ème grade pour accéder à ITPE).

Pas d'agent dans le groupe de cotation 1!

Pour le RIFSEEP les propositions faites par la DEB pour l'ONCFS ont-elles été intégrées avant l'envoi au guichet unique ?

*Le DRH ne sait pas.*

*Le DRH annonce que si le décret est publié il y aura concertation.*

### **Filière maritime**

L'UNSA rappelle sa demande de bonification des 1/5 ème (courrier resté sans réponse à ce jour), la validation des samedis comme vacation spécifique pour les ULAM, et son mécontentement face à la réponse insatisfaisante faite pour les agents de la filière maritime exposés à l'amiante.

*Le DRH note bien la demande de bonification. Sur l'amiante, la réponse apportée correspond aux textes même si, bien évidemment, ce n'est pas satisfaisant.*

### **Filière technique**

Afin de permettre une réelle et indispensable reconnaissance des catégories C techniques, l'UNSA souhaite une fusion des trois corps experts techniques, adjoints techniques et dessinateurs.

Pour les TSDD un repyramidage du corps est nécessaire (actuellement pyramidage inversé).

L'UNSA interpelle le DRH sur le fait que l'indemnitaire du troisième niveau de grade des **ITPE** n'a toujours pas de support juridique, mais aussi sur la forte pénalisation générée par le reclassement du 7ème au 6ème échelon dans le cadre du PPCR.

La mise en place d'un examen professionnel entre le 1er et deuxième grade est aussi une mesure de modernisation nécessaire.

Globalement, en lien avec le passage prochain au RIFSEEP, l'attribution de la NBI doit être étendue à la filière technique.

L'UNSA confirme sa requête de mise en place d'une note de gestion pour les C et les B.

Enfin, l'UNSA insiste sur la prise en compte de la VAE par les écoles techniques de nos ministères par la délivrance de diplôme d'ingénieurs et de BTS indispensable dans les parcours diversifiés (autres fonctions publiques ou privé).

L'UNSA demande également l'HEB pour le corps des ITPE, la reconnaissance de l'examen professionnel - système mis en place pour la DGAC (chevrons dans ISS), la revalorisation du point d'ISS, la modification du dispositif pour les agents en poste en IDF hors centrale Elle demande à être associée aux réunions d'harmonisation (promotion) et évoque enfin le problème de reconnaissance en B.

Les comités de domaine sont trop restrictifs, accès trop restreint, procédures trop lourdes.

*Le DRH indique que ce dossier ne relève pas de la DRH mais du CGDD.*

*Le DRH juge intéressant notre proposition de charte de gestion pour les B et C.*

*Sur le pyramidage inversé du corps des TSDD une analyse est à faire.*

*Sur les ITPE, le DRH précise que les textes sur les deux sujets sont actuellement à l'étude au guichet unique.*

*La validation des acquis de l'expérience par les écoles ministérielles est un sujet qui sera examiné.*